

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : DNB

Classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole

Éducation Socioculturelle

Objectif général :

Expérimenter différentes formes d'expression et acquérir une culture artistique

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

L'éducation socioculturelle et la semaine d'accueil en début d'année scolaire.

Le professeur d'ESC participe à la semaine d'accueil en coordination avec les autres membres de l'équipe pédagogique de la classe.

Il peut participer à la présentation de l'établissement, ses personnels et leurs fonctions, les différentes instances administratives et des formations dispensées.

Il présente plus particulièrement les espaces dédiés aux loisirs et aux activités culturelles (centre socioculturel et salles d'activités, foyer) et l'association des élèves (ALESA) : son fonctionnement et ses diverses activités. Il peut rappeler aussi la loi de 1901 relatives aux associations, leurs structurations et leur place dans la vie locale.

Il est souhaitable qu'il présente l'éducation socioculturelle, ses spécificités et finalités au sein de l'enseignement agricole ainsi que les objectifs et projets pour l'année scolaire.

Ces présentations peuvent être conduites avec la participation d'élèves de l'année précédente, de responsables de l'association présentant leurs travaux réalisés.

L'éducation socioculturelle et le parcours d'éducation artistique et culturelle (Parcours culture)

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est un parcours éducatif comme le parcours santé, avenir ou citoyen. Il vise une l'articulation et une mise en cohérence entre les enseignements réalisés dans la classe et les actions menées dans les temps extrascolaires. Leur mise en œuvre implique de développer des projets partagés et territoriaux avec des partenaires extérieurs. Grâce à des approches complémentaires et à la diversité des modes d'apprentissages, les élèves construisent des compétences et acquièrent des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels ils participent.

Fondée sur une démarche de projet, l'évaluation est possible lors de l'épreuve orale du DNB.

L'éducation socioculturelle, l'histoire des arts et le parcours d'éducation artistique et culturelle (Parcours culture).

L'éducation socioculturelle participe à cet enseignement transversal et co-disciplinaire de culture artistique, qu'est l'histoire des arts. Au cycle 4, l'histoire des arts contribue à donner à tous les élèves une conscience commune, celle d'appartenir à une histoire des cultures et des civilisations, inscrite dans les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts travaille à en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité. L'histoire des arts s'intègre dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves et concourt aux objectifs de formation fixés par le référentiel de ce parcours.

Prenant appui sur le référentiel d'éducation socioculturelle, et dans une progression pédagogique construite de manière transversale et co-disciplinaire, l'enseignement d'histoire des arts participe au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves. Il est regroupé en 3 grands champs :

- ▶ **Des objectifs d'ordre esthétique,**
- ▶ **Des objectifs de connaissance destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé,**
- ▶ **Des objectifs d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art.**

L'utilisation d'un portfolio (papier ou numérique -type FOLIOS-) est fortement recommandée afin de formaliser l'ensemble des expériences vécues.

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'éducation artistique participe à la formation culturelle et sociale des élèves et assure, par l'engagement de ces derniers dans une pratique, le développement de leur sensibilité et de leur imaginaire. Cette pratique est fondée sur l'appropriation de moyens techniques d'expression, de méthodes propres à toute production et à l'acquisition de repères culturels notamment en histoire des arts. En confrontant leur pratique aux œuvres de la création artistique d'hier et d'aujourd'hui, les élèves peuvent donner sens à ce qu'ils réalisent, acquérir un esprit d'ouverture et se constituer une culture artistique.

L'action pédagogique doit prendre en compte la propension de l'élève à agir à partir du concret et à se confronter au réel. Les méthodes et les techniques, nécessairement actives, devront favoriser sa capacité de création et d'organisation en se projetant dans des réalisations individuelles et collectives. Une valorisation et socialisation par des présentations en dehors de la classe ou même de l'établissement seront recherchées. Cette entrée par le travail d'expression, d'expérimentation et de construction, s'appuyant sur différents domaines d'expression, s'enrichit par de vraies rencontres avec les œuvres dans les lieux de diffusion artistique. Ce systématique aller-retour entre pratiques d'expression et ouverture sur l'environnement culturel est une recommandation centrale pour l'atteinte des objectifs de ce référentiel.

Dans ce cycle, une attention particulière est portée au projet de l'élève. Il développe encore davantage sa capacité à construire des réponses reposant sur son initiative et les choix autonomes qu'il fait dans une intention à visée artistique. Conçue avec l'exigence d'être explicite, l'évaluation doit permettre à l'élève de se situer pour progresser à tout moment de ses apprentissages, notamment par la co-évaluation ou l'autoévaluation. Elle est essentiellement fondée sur l'observation de sa pratique (production et attitudes). La confrontation des productions et l'explicitation individuelle et collective des intentions par la verbalisation constituent l'une des modalités essentielles de l'évaluation dans cette discipline.

Tout au long du cycle, le professeur d'éducation socioculturelle, dans sa progression pédagogique, contribue de manière transversale et co-disciplinaire à l'enseignement de l'histoire des arts (cf. document d'accompagnement spécifique) que ce soit dans les champs esthétique (éducation de la sensibilité, fréquentation de lieux artistiques,...), méthodologique (compréhension d'une œuvre d'art, démarche de projet) ou des connaissances (repères culturels, vocabulaire,...).

Objectif 1: Expérimenter différentes formes d'expression artistique

Par les situations d'enseignement mises en place, l'éducation socioculturelle ancre progressivement les éléments fondamentaux d'une culture artistique dans des expériences collectives et individuelles de créations et de rencontres avec l'art et donne plus largement accès à la compréhension de différents univers artistiques.

L'établissement doit favoriser ces pratiques artistiques par des locaux et matériels adaptés à des travaux d'atelier.

Le professeur d'ESC choisit plusieurs domaines artistiques parmi les suivants selon ses compétences et d'éventuels partenariats.

- Les arts du visuel : arts plastiques, photographie, cinéma audiovisuel, arts numériques.
- Les arts du son : musique vocale, musique instrumentale, technologies de création musicale.
- Les arts du spectacle vivant : théâtre, mime, danse, arts du cirque, arts de la rue, marionnettes.
- Les arts de l'espace : architecture, urbanisme, art des jardins, art du paysage aménagé

La construction d'une culture artistique éclectique reliée à l'histoire des hommes, des idées et des sociétés sera recherchée.

Objectif 1.1 : Acquérir des langages et des outils propres à différents domaines artistiques

Domaine 1 : Utiliser un lexique adapté à un domaine artistique

Domaine 5 : Se construire une culture artistique

Chaque domaine artistique possède ses propres langages et techniques.

En étudiant la diversité des langages artistiques dans les champs de différents domaines, les élèves développent leur capacité d'expression et leur sensibilité à la création d'hier et d'aujourd'hui.

Ces particularités doivent être acquises par des exercices diversifiés qui permettront ensuite de s'approprier les enseignements théoriques essentiels.

Objectif 1.2 : Acquérir des connaissances propres à différents domaines artistiques

Domaine 2 : Identifier la nature de différentes productions artistiques.

Domaine 4 : Situer les œuvres dans leur contexte.

Domaine 5 : Se construire une culture artistique

C'est par la mise en relation de pratiques d'expression et des œuvres que les élèves pourront s'approprier progressivement une culture artistique. Elle leur permettra de dépasser leurs propres représentations - voire leurs préjugés - en matière d'art.

L'acquisition, toute modeste qu'elle soit, d'une culture artistique inscrite dans une histoire des arts doit être un objectif de cette formation en classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

Cette culture passe aussi par la fréquentation de lieux culturels (musées, galeries, salles de spectacles, parcs paysagers...) et la rencontre avec les œuvres et parfois les artistes. C'est la qualité de cette rencontre qui est importante ce qui suppose un travail de médiation adapté.

Objectif 1.3 : Mettre en œuvre ces acquis dans des réalisations individuelles

Domaine 1 : Manipuler les composantes des différents langages dans une visée artistiques.

Domaine 3 : Mobiliser sa sensibilité pour contribuer à une réalisation

Grâce à des exercices variés qui incitent à l'expression personnelle, l'élève sollicite sa capacité d'invention, mobilise sa réflexion et se prépare à l'action.

S'exprimer de manière personnelle et s'ouvrir à l'altérité, apprécier dans la relation avec les réalisations de ses camarades la pluralité des points de vue et la diversité des approches d'un même objet d'étude, lui permet de se découvrir à la fois singulier et solidaire.

Le professeur d'ESC s'attachera finalement à :

- *Stimuler et favoriser un intérêt pour la pratique*

- Développer une dynamique de questionnement
- Faire acquérir le vocabulaire propre au champ des arts et des références artistiques
- Amener les élèves à prendre en compte leur environnement artistique et culturel
- Reconnaître la singularité d'autrui.

Objectif 1.4 : Rendre compte, en termes personnels, d'une (des) expériences artistiques vécues

Domaine 1 : Expliciter sa perception, ses sensations et sa compréhension des processus artistiques

Domaine 3 : Développer l'esprit critique en respectant les goûts de chacun

Domaine 3 : Prendre part au débat, développer un point de vue

Domaine 5 : Se construire une culture artistique

L'éducation socioculturelle contribue à l'acquisition d'une culture commune telle qu'elle est définie dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans les cinq domaines de formation constitutifs du socle.

Il est important de prévoir un outil de suivi régulièrement renseigné qui garde trace des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des références acquises. Cet outil n'est pas un outil d'évaluation des acquis des élèves, mais de valorisation du parcours accompli. L'outil devrait rester le même pour le cycle. En outre, cet outil doit être principalement renseigné par l'élève lui-même, afin qu'il prenne conscience de son propre parcours et qu'il participe activement lui-même à le construire. Il peut contribuer aussi au dialogue et au lien entre l'école et la famille.

Objectif 2 : Concevoir et réaliser, en groupe, un (plusieurs) projet(s) artistique(s)

Domaine 1 : Concevoir et réaliser un projet collectif

Domaine 2 : S'engager dans une démarche de projet artistique

Domaine 3 : Mobiliser sa sensibilité pour contribuer à une réalisation

Passer de l'expression individuelle à la réalisation d'un projet collectif –en classe entière ou groupes restreints – doit permettre la réalisation d'une production avec les exigences de qualités propre à tout domaine artistique.

Même si la réalisation est collective, chaque élève doit être impliqué dans le travail de conception et de réalisation.

Elle permet, en outre, la socialisation de chaque élève par son implication dans le travail du groupe et par la présentation finale à un public qui l'attend et l'appréciera.

Ces trois objectifs relèvent de la méthodologie de projet et d'un travail d'atelier.

Objectif 2.1 : Choisir un domaine artistique et anticiper la conception du projet

- Discuter et choisir un thème, un sujet...
- Anticiper une démarche de conception : objectifs, contraintes...
- Rassembler les matériaux, les outils...
- Organiser le travail de groupe et les responsabilités individuelles

Objectif 2.2 : Utiliser les techniques et langages du domaine choisi

- Rappeler les techniques, les langages du domaine choisi
- Faire preuve de créativité, de savoir-faire, de soin...
- Veiller aux qualités techniques et esthétiques

Objectif 2.3 : Réaliser la production, la promouvoir et l'évaluer

- Participer au travail du groupe et prendre des initiatives
- Se confronter aux difficultés et les résoudre
- Présenter la production achevée à un public (dans l'établissement et/ou dans l'environnement local)
- Faire le bilan des acquis individuels et collectifs (techniques, culturels, artistiques...)

Références documentaires ou bibliographiques

Éducation artistique et pratiques artistiques

- [esc@les](#) : Site de l'éducation socioculturelle (ENFA)

- Nombreux sites présentant des ouvrages, des exemples de travaux, méthodes pédagogiques, expériences.
mots-clés : éducation artistique, éducation artistique et culturelle, pratiques artistiques

- Sites du CNDP et des CRDP (CANOPE, ...)

- Établissements des CRDP et CDDP où l'on peut emprunter des ouvrages et ressources pédagogiques diversifiées

- Institutions culturelles et les lieux de diffusion culturels locaux

- Programmes du Parcours d'éducation artistique et culturelle

- Chlorofil

- Eduscol